

Association la Voix de l'Enfant Rural

Rapport du commissaire aux Comptes 2017



Kamel El Abed

Membre de la compagnie des comptables de la Tunisie (N°1550)

Médenine, Le 25/01/2018

« La voix de l'Enfant Rural »

Association publié au JORT N°83 le 12/07/2011



Chers les adhérents de l'association « La voix de l'Enfant Rural »

01. En exécution de la mission de commissariat aux comptes de l'association La voix de l'Enfant Rural qui nous a été confiée par votre assemblée générale tenue le 28 Janvier 2015, nous avons examiné les états financiers de ladite association pour la période allant du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, tels que annexées au présent rapport.

02. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance. Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas des anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

03. Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2017 font apparaître un résultat positif de **33.123,740 DT.**
Etant précisé, qu'en application des dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association « La voix de l'Enfant Rural » est passé à partir du 1^{er} Janvier 2016 d'une comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses) à une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n°96-112 du 30 Septembre 1996.

04. Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017.

Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017.

Opinion sur les états financiers :

06. Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de l'association « La Voix de l'Enfant rural » arrêtés au 31 Décembre 2017, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'association et du résultat des opérations de l'exercice.

05. Par ailleurs ,et sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous tenons à vous rappeler que contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret-loi N°88-2011 se rapportant aux opérations financières dont la valeur est supérieur à 500 DT, l'association « La Voix de l'Enfant Rural » ne procède pas systématiquement au règlement des opérations dont la valeur dépasse 500 DT par virement ou par chèque.

Association la Voix de l'Enfant Rural
Imm. Ibn Arafat Route Tataouine
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي
عمارة ابن عرفة طريق تطاوين
1213774G/N/N/000

التقرير المالي (Rapport financier)

		2017		
Solde départ	Banque	17 271,363	بنك	رصيد الإطلاق
	Caisse	581,830	الخزينة	
Recettes	Adhésions	300,000	إشتراكات	المدخيل
	Produit d'activité	10 928,553	نتائج أنشطة	
	Subventions	142 240,730	منح	
Dépenses	Dep. Gestion	15 644,744	مصاريف التصرف	المصاريف
	Dep. Projets	132 999,123	مصاريف المشاريع	
Solde fin.	Banque	32 941,506	بنك	الرصيد المتبقي
	Caisse	182,234	الخزينة	
A paier	Chq en cir.	10 445,131	صكوك للسحب	دفعوات متخلدة
	Autres	120,000	أخرى	
A recevoir		44 500,000		مدخيل متخلدة



Fait à Médenine, le 12 Février 2018.

Association la Voix de L'Enfant Rural
Imm.Ibn Arafa Route Tataouine
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي
عمارة ابن عرفة طريق تطاوين
1213774G/N/N/000

التقرير المالي (Rapport financier)

Dépenses	2017	بيان المصاريف
Frais postaux	68,900	مصاريف بريدية
Téléphone,Fax,Internet	1 192,962	الهاتف و الفاكس و الانترنت
Electricité	271,000	الكهرباء
Eau	58,300	الماء
Fournitures de bureau	2 815,220	أدوات مكتبية
Equipement et réparation	4 148,500	تجهيزات صيانة و تعهد
Location	3 000,000	كراء
Publicité	350,000	إشهار
Transport	1 772,750	التنقلات
Produits d'entretien	294,150	مواد تنظيف
Frais financiers	233,612	مصاريف مالية
Taxe divers	909,200	أداءات مختلفة
Frais divers	530,150	المصاريف المختلفة
Total	15 644,744	المجموع

Liste de projets

Projet (Bailleur de fond)	Recettes	Dépenses
Dép Gestion		15 644,744
Sous Total		15 644,744
FI9 Up For Social Peace (Anna Lindh Fondation)	7 806,411	7 806,411
L'apiculture vers un développement durable(Fondation de France)	3 000,000	3 000,000
Education Eco Ecole (PASC)	9 642,940	11 430,500
Dance Sans Non(Fondation Kamel Lazaar)	7 000,000	7 119,600
Labelzik Sud Est (Ambassade Allemagne)	18 000,000	21 051,600
EVA Savonnerie(Ambassade Allemagne)	31 329,594	33 212,012
Connecting Cultures(Erasmus+) en cours	8 805,785	2 680,000
Marionnettes en chemin (Tfanen) en cours	25 906,000	15 949,000
Virement erroné (British council)	30 750,000	30 750,000
Sous Total	142 240,730	132 999,123
Total général		148 643,867

CAJEM EL ABERO KAMER
75 63 01 94 Fax 75 63 01 95

Notes sur les conventions comptables (Exercice clos le 31 Décembre 2017)



Cette note fait état des conventions et méthodes comptables adoptées par l'association « La Voix de l'Enfant Rural » pour l'établissement de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017.

Présentation de l'association

L'association « La voix de l'Enfant Rural » a été créée le 28 Mars 2011 de type générale avec un but non lucratif qui consiste à défendre les droits de l'enfant et inciter la jeunesse à intégrer à la vie associative et amplifier leur engagement citoyen.

La constitution de l'association a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°83 du 12/07/2011. L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations ainsi que par ses statuts et son règlement intérieur.

L'association est dirigée par un comité de direction de 8 membres composé des membres suivants :

Président : Mr. Anis Saada

Vice-président : Mr. Oussama Mehdaoui

Sécrétaire général : Mr. Houcine Youssefi

Trésorier : Mlle. Asma Ouni

Responsable pôle education : Mr. Tarek Belghith

Responsable pôle Economie Sociale : Mlle. Lamia Ajala

Responsable santé et hygiène : Dr. Sahbi Ben Amara

Responsable communication : Mr. Béchir Mars

Les états financiers de l'association sont libellés en dinars tunisien et arrêtés au 31 Décembre chaque année.

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

Charges

Selon les activités de l'année 2017, les dépenses de l'association s'élèvent à un montant de **148.643,867 DT** qui correspond aux emplois suivants :

- Dépenses d'exploitation : **15.644,744 DT**
- Subventions d'exploitation : **132.999,123 DT**

Produits

Au cours de l'année 2017, les recettes de l'association s'élèvent à **153.469,283 DT** Elles s'expliquent par les ressources suivantes :

Cotisations : **300 DT** correspond à la cotisation de 30 membres en 2017.

Produits d'activités : **10.928,553 DT** correspond aux frais de participation aux échanges des jeunes, service volontaire européen et don en nature.

Subventions d'exploitation : **142.240,730 DT** correspondent au total de subventions d'exploitation alloués à l'association suite aux appels à projets.

Résultat de l'exercice 2017 :

L'association clôture son exercice 2017 avec un compte créditeur de **33.123,740 DT** repartit comme suit :

Compte postale : **32.941,506 DT**

Caisse : **182,234 DT**



Association la Voix de l'Enfant Rural

3e étage immeuble IBN ARAFA route Tataouine Médenine

Site: www.aver-tunisie.com

Fb: association la voix de l'enfant rural

Email: voixdenfantrural@yahoo.fr

Tel: (+216) 75 647 594

